

Procès verbal
Séance ordinaire du conseil d'établissement
École du Grand-Rocher

DATE : 5 février 2025

HEURE : 18h45

LIEU : Teams

Parents		Membres du personnel		Directions	
Nadine Rousseau	x	Mireille Bédard	x	Stéphanie Bouvrette	x
Marie-Pier Racine	x	Laurie Dubuc	x	Genevieve Kirouac	abs
Kevin Tousignant	x	Valérie Poulin	x		
Alexandrine Richer	x	Josée Lalonde	x		
Alexandra Lauzon	x	Véronique Tessier	x		

1. ACCUEIL

1.1. Ouverture de l'assemblée et présences : ouverture à 18h46.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par : Alexandrine Richer

CE-046-24-25-10

1.3. Suivi et adoption du procès-verbal de la séance précédente

À la suite de la consultation pour le PRIÉ : pas de redécoupage de bassins de prévu sauf lors de l'ouverture de nouvelles école (secteurs 4B et 4A).

Photos de finissants : 4 avril, accès aux photos pour l'album, besoin d'un seul local, 8 toges

Proposé par : Alexandra Lauzon

CE-046-24-25-11

1.4. Parole à l'assemblée
Pas d'assemblée

2. POINTS À DISCUTER

2.1. Consultation cadre organisationnel des services de garde
Refait à chaque année, modifications mineures pour cette année.
Ajouts/Modifications :

- p. 6 : « Le service de garde doit offrir des périodes de jeu libre extérieur chaque jour à tous les élèves (matin, midi, après la classe en après-midi) et lors des journées pédagogiques. »

- p. 8 : « Dans le cadre de la prévention des situations d'urgence, des exercices d'évacuation et de confinement se dérouleront pendant les heures d'ouverture du service de garde. »
- p. 10 : « Selon les besoins et les capacités de l'enfant, il est possible que le service de garde doive faire l'embauche de personnel supplémentaire. Le parent sera informé des démarches entreprises et de la date d'entrée de son enfant au service de garde. »
- p. 14 : « Le parent s'engage à payer la présence prévue au contrat lors d'absence de son enfant (sauf pour les motifs d'exception prévus au point 4.10.1 d) lorsque le service est offert à moins qu'il ne mette fin au contrat. »
- p. 20 : « Comptes à recevoir : En cas de non-paiement d'un des 2 parents dont l'enfant est en garde partagée, les contrats respectifs des parents s'appliquent ainsi que la procédure – Recouvrement Avant-garde. »
- p. 23 : « Mesures disciplinaires exceptionnelles • La procédure relative aux mesures disciplinaires à l'endroit d'un élève (8109) s'applique au service de garde. » Beaucoup d'éléments retirés.

Vérifier pour trouver une solution en cas de pénurie de main d'œuvre.

Proposé par : Marie-Pier Racine

CE-046-24-25-12

2.2. Attestation des sommes reçues (mesures dédiées)

Mme Bouvrette présente le document des mesures dédiées au lieu du document des montants reçus, car elle trouve cela plus pertinent de montrer à quoi l'argent a servi. Exemples : soutien diner et collations, déjeuner de Noel, soutien à la persévérance, t.e.s, programme tutorat, accompagnement périodes bibliothèque + présence en classe, projet coup de pouce avec monsieur Richer + présence de Mme Véronique au diner le mardi et sport scolaire, système des pompons, libération pour robotique, 300\$ par classe pour cette année + bibliothèque, libération des enseignants pour soutenir leurs pairs, sortie maternelle, sorties au théâtre + sortie 6e année, matériel pour les récréations (intérieures et extérieures) tuques fondeurs, affiches des règles de la cours d'école, ateliers communication non-violente, remboursement nourriture pour les animaux, rémunération des rencontres et formation pour les éducatrices.

Proposé par : Nadine Rousseau

CE-046-24-25-13

2.3. Résultats budgétaires 2023-2024

Bonne posture budgétaire pour arriver à zéro (pas de surplus, mais pas en déficit non plus).

Proposition de mettre davantage de l'avant les ententes de paiement dès le début de l'année.

3. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS

3.1. Déléguée du comité de parents

Kevin Tousignant est allé à 2 rencontres. 7 nouvelles écoles prévues, hausse de 700 élèves anticipée, mettre de l'avant la plateforme aider son enfant (vérifier l'utilisation voir si ça se poursuit), marcheurs : assurer la sécurité, parc-école : la demande doit se faire à la municipalité et non à l'école, présentation sur les services offerts aux élèves HDAA par le CSSRDN.

Alexandrine Richer est allée à la dernière rencontre. Colloque à Québec, consultation pour le service de garde, processus de traitement des plaintes avec protecteur à l'élève (protecteur régional de l'élève en dernier recours).

3.2. Enseignants

Classe de jeux sociaux supervisés : travailler les habiletés sociales.

Enseignements explicites des comportements attendus : dîner, déplacements, vestiaires. Ajout d'affiches, enseignements explicites à l'aide de présentation PowerPoint clé en main.

Activité récompense école : cachette toute l'école sur 2 périodes, beaucoup de plaisir!

Volet sportif : vie sportive active à l'école, coupe des fondeurs, belle diversité de sports.

3.3. Représentante du service de garde

Semaine du personnel scolaire. Souligner tout le monde ensemble fait que l'équipe est encore plus soudée.

Journées pédagogiques : bon roulement, équipe dynamique.

Heure du dîner : travail pour arrimer/soutenir/agrémenter l'animation des enfants.

Formation du nouveau personnel : supervision active (prévention), partage de la vision et de l'histoire de l'école.

Proximité entre l'équipe de soutien et les enseignants (directions aussi). Belle cohésion et ouverture.

3.4. Représentant du personnel de soutien

Véronique Tessier : Le soutien en classe permet de créer un lien plus solide entre l'équipe de soutien et les enseignants, mais aussi entre les élèves et l'équipe de soutien.

3.5. Membre de la communauté

Nadine Rousseau.

Noël des jeunes : toujours un succès, une journée de 6h, beaucoup d'activité, billets crédit voyage à vendre (levée de fonds).

Semaine de la persévérance scolaire : semaine prochaine, distribution de cadeau pour souligner (une année c'était les crayons, une autre des règles, etc.). Distribution de sucette d'érable pour le carnaval du 28 février.

Soirée cinéma en avril.

Disco en mai.
Soirée casino en mai pour les adultes.
IL RESTE DES GÂTEAUX AUX FRUITS.

4. VARIA

Nouveau parc au Lac Connelly : parc multigénérationnel.
Toit sur la patinoire et autres modules.
Nouvelle école secondaire? À suivre.

5. PROCHAINE RENCONTRE 19 mars 18h45

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE à 19h59